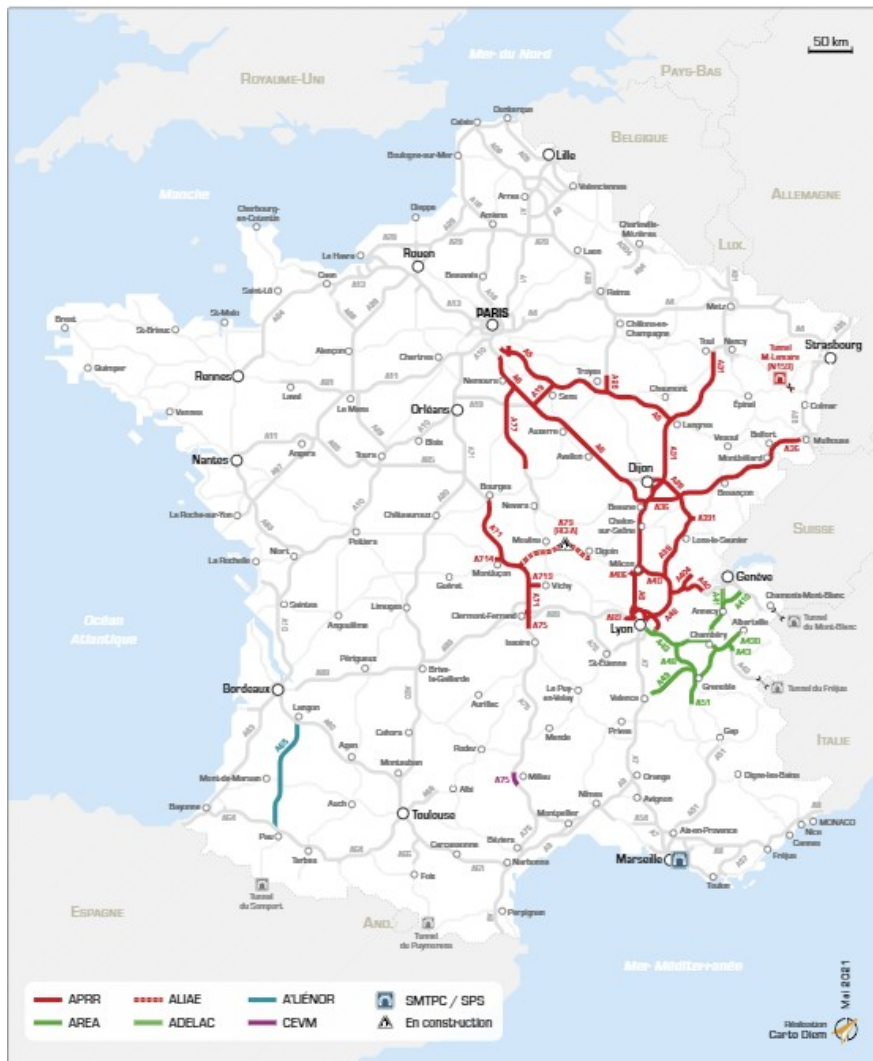


ENTREVUE AVEC LES MEMBRES DE L'IHEDN

LE 22/03/2023 À GENAY



LE GROUPE APRR



GROUPE AUTOROUTIER APRR*

2^e
en France

4^e
en Europe

2 569,3 M€
de chiffre d'affaires en 2021
(hors construction)

25 %
du réseau concédé français
(9 193,3 km d'autoroutes concédées et
d'ouvrages à péage en service)

3 170
effectif

23 195 millions
de km parcourus

2^e radio
autoroutière de France
Autoroute INFO
(2 500 km d'autoroutes couverts)



CONCESSIONS AUTOROUTIÈRES EIFFAGE EN FRANCE

2 465 km
d'autoroutes

km

Fin de concession

APRR	1 873 km	2035
AREA	409,4 km	2036
ADELAC	19,6 km	2060
A'LIÉNOR	150 km	2066
ALIAE	88 km	2067
Viaduc de Millau (CEVM)	3,7 km	2079
Tunnel Maurice-Lemaire	11 km	2035

LES DATES CLÉS



1961

Création de la société de l'autoroute Paris-Lyon : SAPL

1963

Ouverture du 1^{er} tronçon de l'A6

1971

Création d'AREA, Association pour la réalisation et l'exploitation d'autoroutes

1975

La SAPL devient la SAPRR, société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône

1994

AREA devient filiale de la SAPRR

2004

Ouverture du capital de la SAPRR, entrée en Bourse



2006

L'État cède le contrôle d'APRR et AREA à Eiffarie, société dont les actionnaires sont Eiffage (50 % + 1 action) et Macquarie (50 % - 1 action). Nouvelle organisation du groupe APRR avec la création de directions centrales Groupe

2008

Mise en service de la section A41 LIANE : Annecy - Genève (concessionnaire ADELAC filiale à 49,9 % d'AREA)

2011

50 ans d'APRR
40 ans d'AREA
20 ans de SIRA (Autoroute INFO 107.7)

2012

OPRO, sortie de Bourse d'APRR (100 % Eiffarie)



2015

Signature le 9 avril d'un protocole d'accord entre l'État et les Société concessionnaires d'autoroutes concernant la politique tarifaire et le plan de relance autoroutier. Fusion des concessions APRR et Tunnel Maurice-Lemaire

2020

Eiffage en groupement avec APRR est désigné concessionnaire de la future autoroute A79 (89 km) dans l'Allier



LE CADRE CONTRACTUEL

Les relations avec l'État-concédant sont régies par :

2 CONTRATS DE CONCESSION

2035

APRR

2036

AREA

Dans le cadre des contrats passés avec l'État et sous son contrôle permanent, les sociétés concessionnaires reçoivent délégation d'une mission de service public pour le financement, la construction, l'exploitation et l'entretien d'une autoroute avec comme unique contrepartie, la perception du péage. À la fin de la durée de la concession, l'ouvrage revient gratuitement à l'État.

■ Des contrats de plan quinquennaux qui définissent notamment :

- le programme d'investissements à réaliser,
- les hausses tarifaires associées,
- les objectifs qualitatifs pour la période (maintenance du réseau, services...)

2014-2018

période couverte par les contrats de plan actuels

500 M€

environ d'investissements

NOS MISSIONS PRINCIPALES

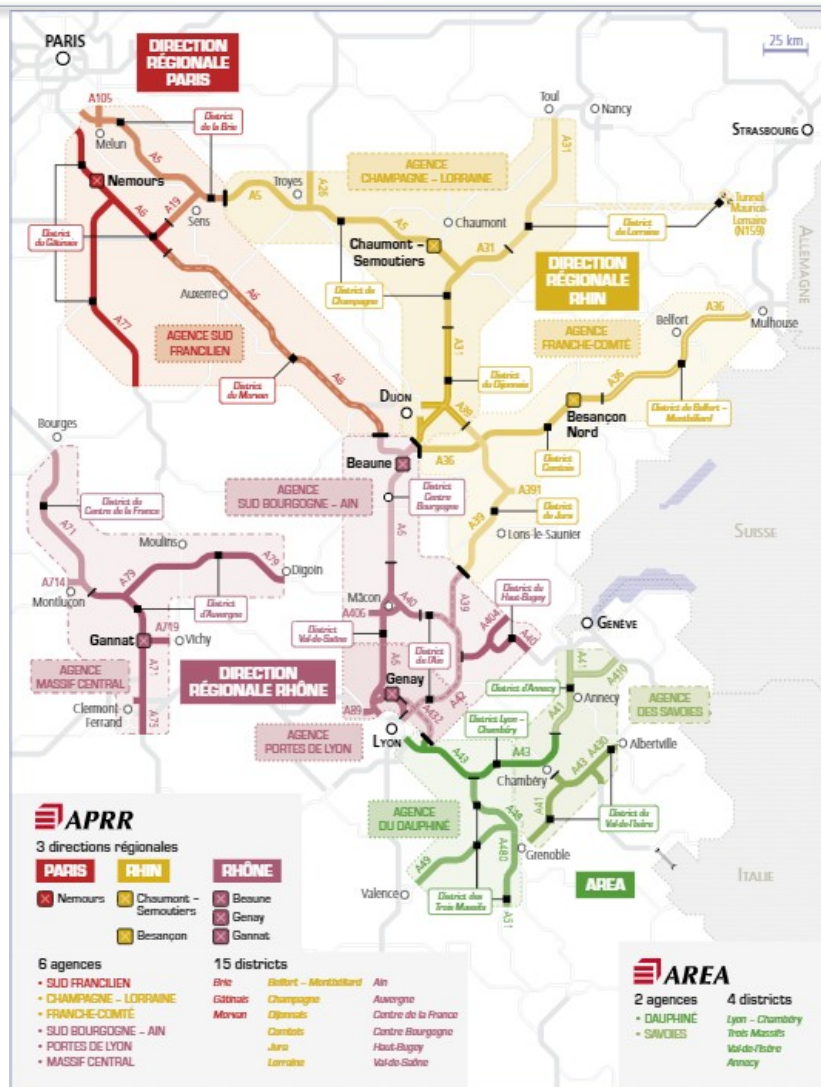
24 h sur 24 et 7 jours sur 7

nos équipes ont pour objectifs :

- Assurer davantage de confort et de sécurité aux clients
- Fluidifié le trafic
- Informer et être au service des clients
- Maintenir le réseau et les équipements
- Percevoir le péage



LE RESEAU APRR ET AREA



RÉSEAU APRR

A5	Paris (La Francilienne) – Langres (A105 – ex-A5b : 10 km)	247 km
A6	Paris (Saint-Germain/École) – Lyon (Limonest)	401 km
A19	Sens – Courtenay	28 km
A26	Troyes-Nord – Troyes-Est	22 km
A31	Beaune – Toul (dont A311 : 4 km)	233 km
A36	Beaune – Mulhouse	217 km
A39	Dijon – Bourg-en-Bresse (dont A391 : 5 km)	150 km
A40	Mâcon – Bellegarde (Châtillon-en-Michaille)	104 km
A404	Antenne d'Oyonnax	21 km
A406	Contournement sud de Mâcon	9 km
A42	Miribel – Pont-d'Ain	49 km
A432	Les Échets – Saint-Laurent-de-Mure	31 km
A46	Anse – Neyron	26 km
A466	Liaison A6-A46	5 km
A71	Bourges – Clermont-Ferrand (dont A710 : 2 km)	180 km
A75	Clermont-Ferrand-Est – Le Crest	10 km
A714	Bretelle de Montluçon	10 km
A719	Gannat – Vichy	23 km
A77	Dordives – Cosne-sur-Loire	101 km
A89	Limonest – La-Tour-de-Salvigny	5 km
A79**	Sazeret – Digoin	88 km
	Tunnel Maurice-Lemaire (dont 4 km d'accès)	11 km

RÉSEAU AREA

A41	Chambéry-Sud – Grenoble	51 km
A41/A410	Chambéry-Nord – Annecy – Autoroute Blanche	77 km
A41*	(Liane) Annecy – Genève	19 km
A43/A430	Lyon – Chambéry – Albertville	122 km
A432	Saint-Laurent-de-Mure – A43	5 km
A48	Coiranne – Saint-Egrève	51 km
A480	Saint-Egrève – Claix	15 km
A49	Voreppe – Valence	62 km
A51	Claix – col du Fau	26 km

LES AUTOROUTES APRR - AREA

189
aires de repos

97
aires de services

10
tunnels
(dont 1 sur Adélaïde)

561
panneaux à message
variable

SÉCURITÉ

**l'autoroute est
5 fois plus sûre**

**2 fois moins de tués
depuis 2002**

**320 accidents
corporels en 2020**
(268 en 2019)

39 décès en 2021
(28 en 2020)

262
points de charge
pour véhicules
électriques dont
212 stations de recharge
à très haute puissance

152
gares de péage
(dont 30 barrières)
43 gares avec
télépéage sans arrêt

58,7 %
taux de transactions
télépéage

6
aires Fulli

196
diffuseurs

6 000
places de parkings
de covoiturage

45
webcams

300 000 km
de liaisons fibres
optiques

RÉPARTITION DE 10 € DE PÉAGE

3,80 €
Impôts
et taxes

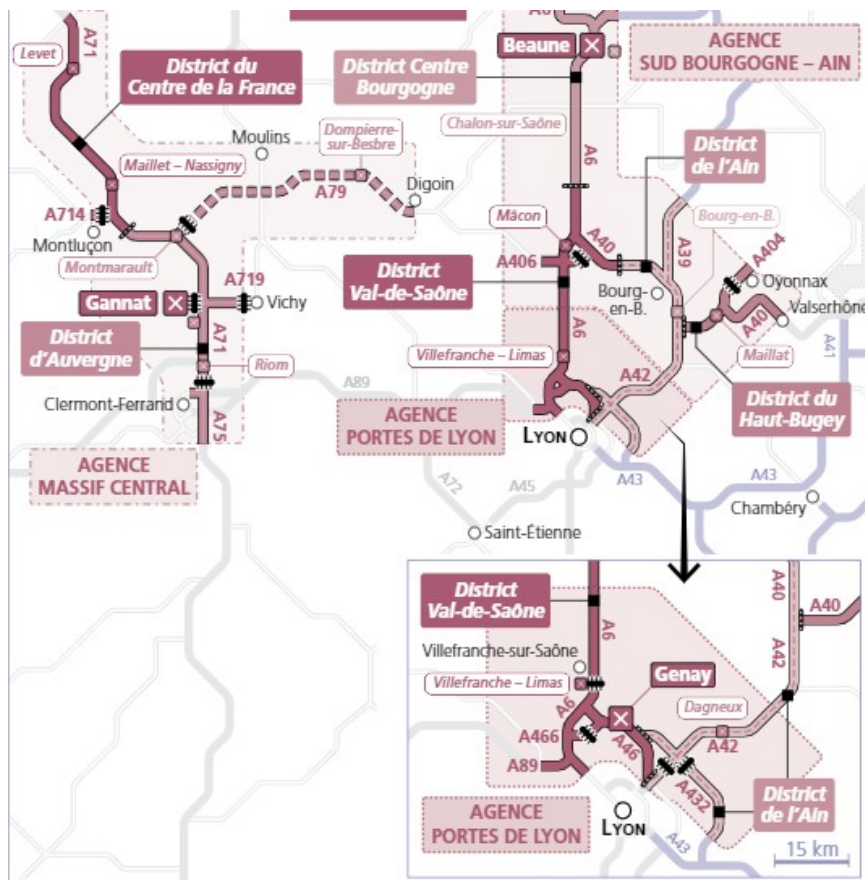
2,60 €
Construction
et modernisation
des réseaux

1,30 €
Exploitation
et services

2,30 €
Remboursement
dette et investisseurs

(source ASFA)

LA RÉGION RHÔNE



Kilomètres exploités : 754,50

Effectif : 694

Districts : 6

Agences : 3

Espaces clients : 5

Centres de gestion : 1

Gares de péage : 41

Barrières de péage : 9

Daniel Buttet
Directeur régional

Philippe Appert
Directeur régional adjoint

Site de Genay
1760 route de Trévoux
BP 20025
69727 Genay Cedex
Tél. 04 37 26 40 00
Fax 04 37 26 40 09

Site de Beaune
82 route de Verdun
BP 10356
21209 Beaune Cedex
Tél. 03 80 25 70 00
Fax 03 80 25 70 09

Site de Gannat
Les Chilins
03800 Gannat
Tél. 04 70 90 65 00
Fax 04 70 90 38 59



L'ORGANISATION DES ACTIVITÉS SÉCURITÉ-TRAFIC DU GROUPE APRR



- *Le Groupe APRR fait face à des changements inhérents à l'évolution des pratiques de mobilité autour des déplacements et de la transition énergétique*
- *Les applications communautaires comme WAZE deviennent potentiellement des concurrents en terme de gestion de trafic et d'information sur événement.*
- L'arrivée des véhicules autonomes laisse entrevoir la fin des accidents de la route alors que déjà la présence des véhicules communicants pose la question de notre rôle dans la chaîne d'information.

PRINCIPES D'ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION

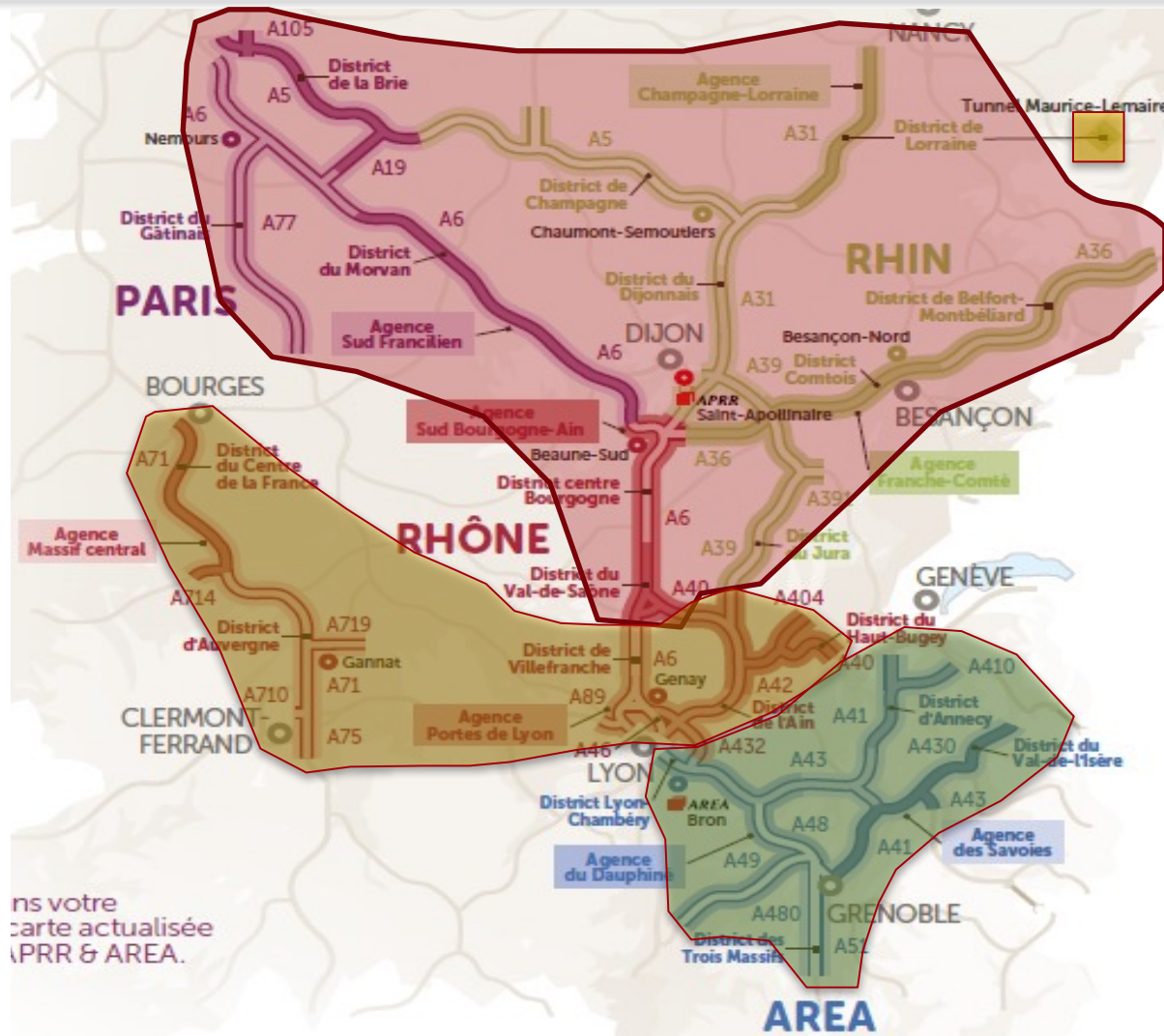
- Un regroupement des activités de PC sécurité sur 3 sites, de façon à favoriser l'adaptabilité des pratiques et du management, tout en garantissant une continuité de service en cas de défaillance d'un site. Création de la fonction de Chef de salle sur les PC APRR
- Une professionnalisation de l'astreinte sécurité en la dédiant à des collaborateurs du domaine sécurité-traffic. Création d'une fonction de référent zonal ST prêt à intervenir de jour, afin d'améliorer notre réactivité dans la prise de décision et gestion d'évènements aléatoires. Renforcement de notre permanence DEX/DG.
- La mise en œuvre de services « supports » parfaitement complémentaires pour intégrer les nouvelles technologies,

SURVEILLANCE DU RÉSEAU EN 3 PC

■ Le schéma cible en 3 PC est composé ainsi :

- 2 PC polyvalents en gestion de réseaux **avec tunnels** offrant un appui réciproque entre Nances et Genay. Le tunnel Maurice Lemaire serait placé sous la surveillance du PC de Genay.
- 1 PC en gestion réseau hors tunnels et mission **d'information trafic « Groupe »** sur St Apollinaire, pouvant venir en renfort des deux autres et réciproquement sur les secteurs hors tunnels. Le tronçon autoroutier A31 exploité par le district de Lorraine serait supervisé par ce PC.

PÉRIMÈTRES DEPUIS LE 2/09/2020 POUR LES 3 PC



-  PC St Apollinaire
-  PC Genay
-  PC Nances

ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION DE L'ASTREINTE ST

- L'objectif et l'enjeu est de disposer d'une chaîne de commandement:
 - éprouvée et maintenue en compétence
 - capable de monter en puissance selon l'évolution des évènements
 - capable de répondre en terme de réactivité
- Pour gérer au quotidien les évènements relevant de la gestion de trafic et de la sécurité de nos clients.
- ▢ Pour professionnaliser et resserrer le nombre de personnes affectées aux astreintes.
- ▢ Pour recentrer l'astreinte sécurité-traffic au sein des activités Sécurité-Trafic

NOUVELLE ORGANISATION DE L'ASTREINTE SÉCURITÉ

Schéma cible de l'articulation de l'astreinte :

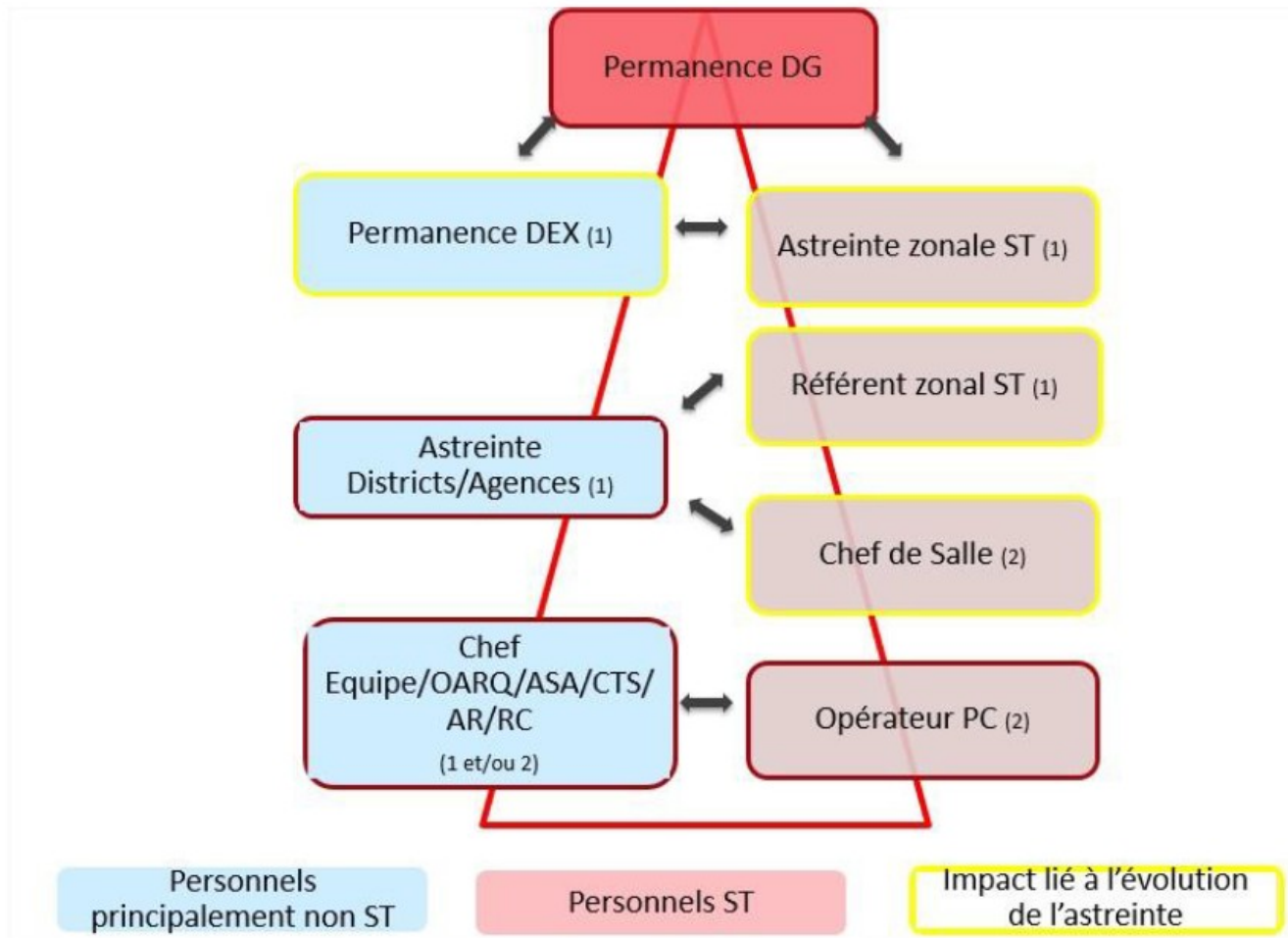
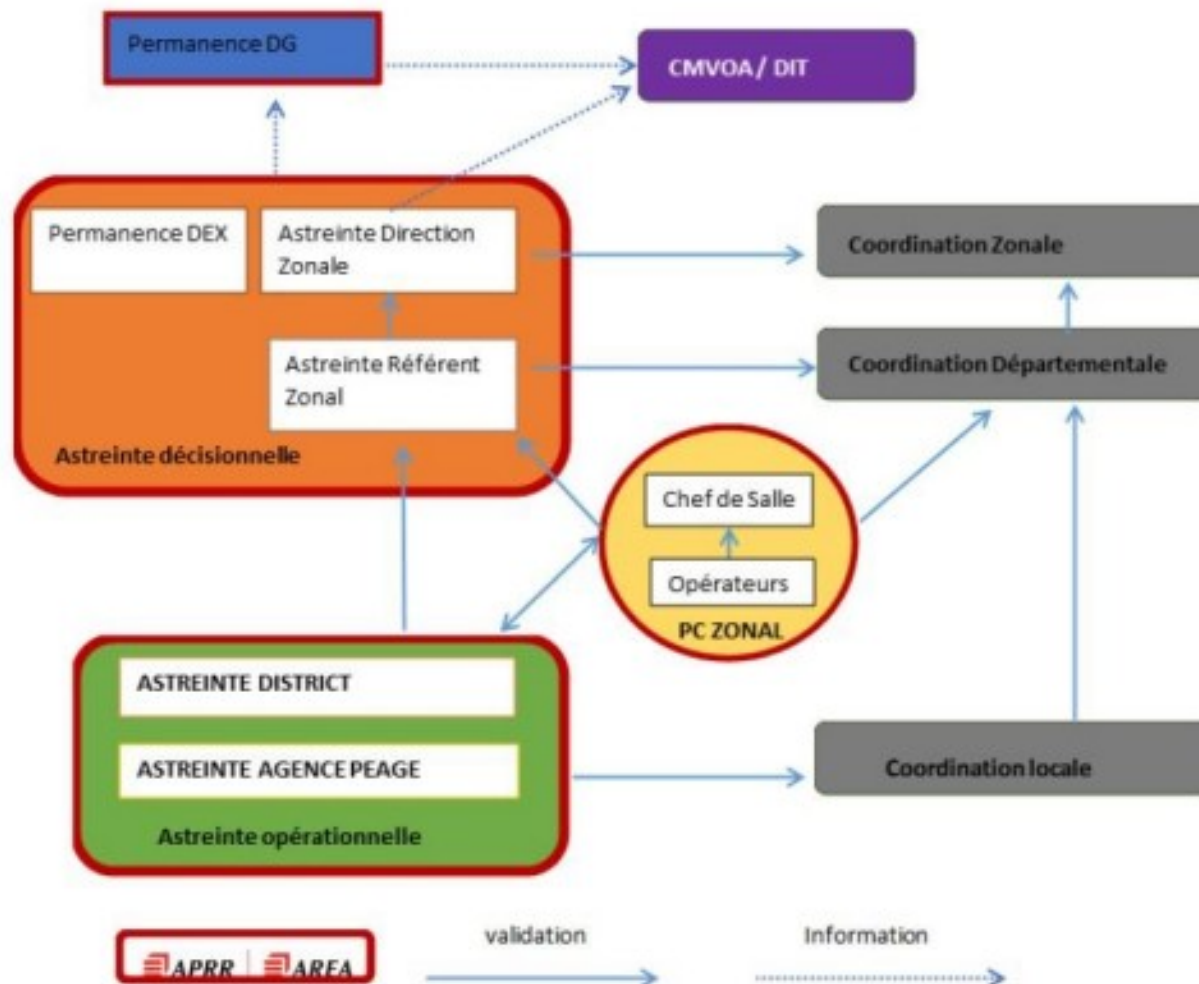
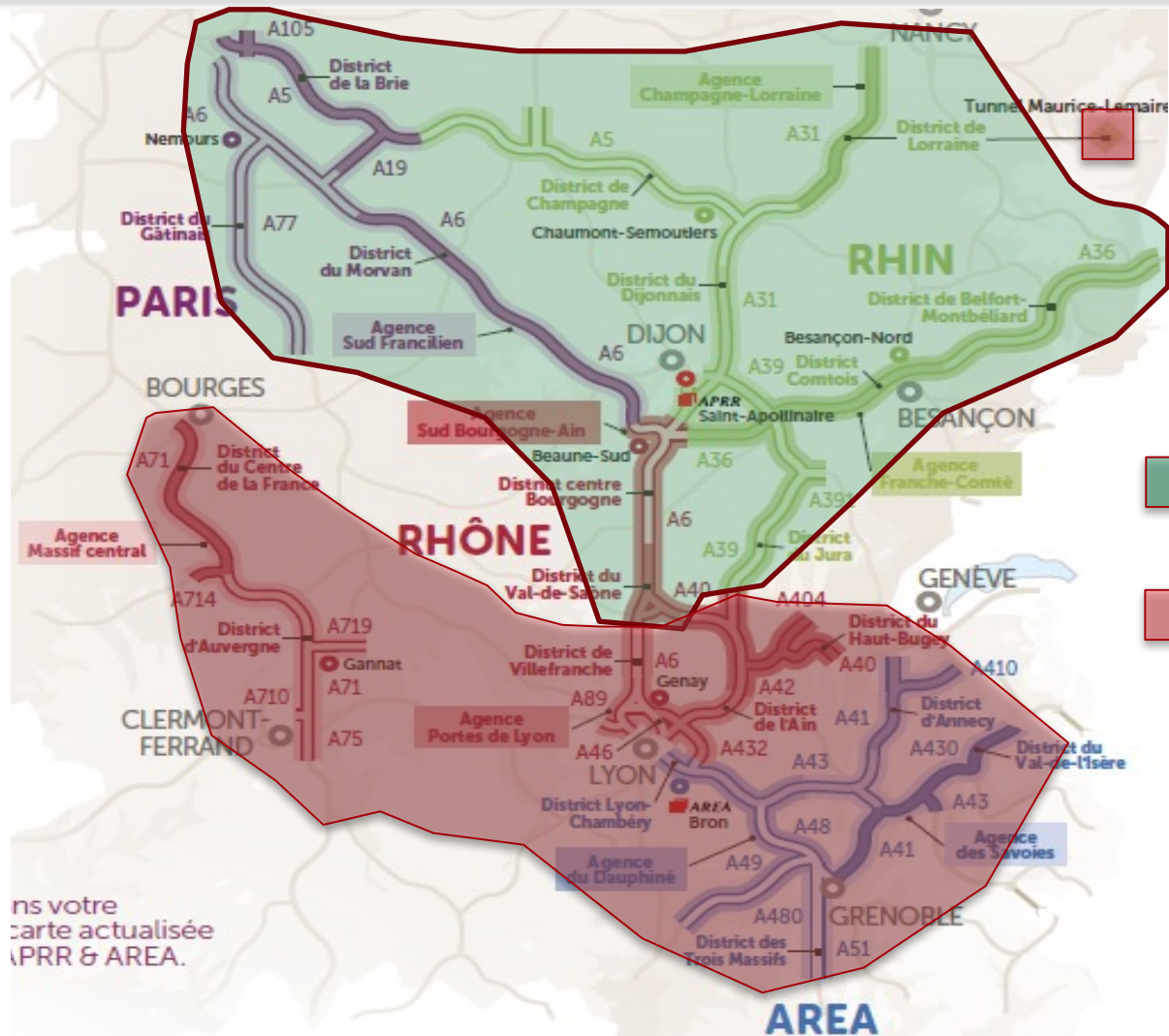


SCHÉMA DE PRINCIPE



PÉRIMÈTRES AU 2/09/2020 DES ASTREINTES ZONALES



Astreinte Zone Nord

Astreinte Zone Sud



NOS RELATIONS OPÉRATIONNELLES AVEC LES AUTRES ACTEURS SUR LE DPAC



PLAN D'INTERVENTION ET DE SÉCURITÉ

- Le PIS précise la nature des moyens à mettre en œuvre (organisation des secours et des mesures d'exploitation), leur mode de déclenchement et les condition de retour à la normale.
- Les buts du PIS sont de faciliter et de préparer la mise en œuvre des interventions des différents services, afin de porter secours aux personnes et de les protéger, tout en assurant l'écoulement du trafic.
- Complémentaire aux autres plans
 - Plan ORSEC NOVI – PPI – PSS -- PGT – Plan Intempérie– PP Atm ...

ACTEURS ET PARTENAIRES

■ Les Forces de l'ordre

- Gendarmerie, CRS, Police
- Assurer la protection des biens et des personnes
- Mise en œuvre des mesures de police

■ Les SDIS

- COS – Directeur des opérations de secours sur le terrain
- Apporte le secours aux victimes / (Assistance au **SAMU**)

■ Les dépanneurs agréés

- Assurer le dépannage des VL et PL sur le DPAC

■ Les autres gestionnaires de voiries

ACTEURS ET PARTENAIRES

■ Préfecture départementale

- Autorité décisionnaire

■ Direction Départementale des Territoires

- Coordination des gestionnaires des voiries et conseil auprès de la Préfecture.

■ Préfecture de zone

- Autorité décisionnaire

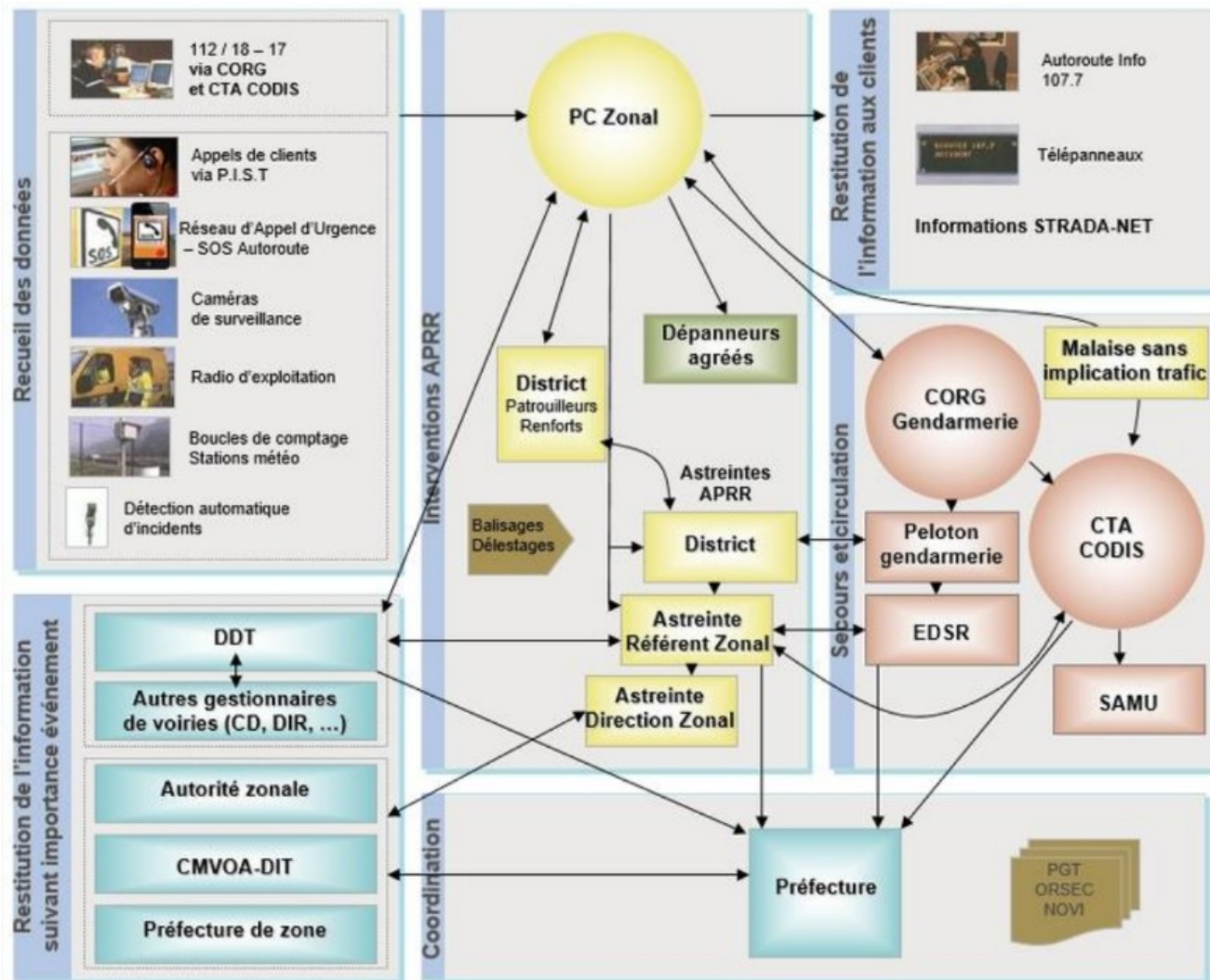
■ Les DIR de Zones

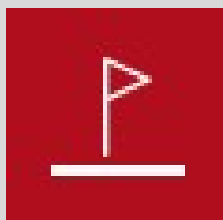
- Coordination des gestionnaires des voiries à l'échelon zonale et conseil auprès de la Préfecture de Zone.

■ DIT / CMVOA

- Concédant et autorités ministérielles

SCHÉMA D'ALERTE





MERCI DE VOTRE ATTENTION

